



# diocèse de **FREJUS-TOULON**

## **Points-Cœur**

18/03/2021

Ces dernières années, *Points-Cœur* a connu des évolutions importantes. Il est nécessaire d'indiquer qu'aujourd'hui *Points-Cœur* n'est plus un mouvement ecclésial. L'association est uniquement une ONG indépendante qui œuvre dans différentes régions du monde.

Au fil des années, malgré une véritable volonté de la part de l'Église d'assainir le fonctionnement du mouvement par un travail en profondeur sur le charisme de l'œuvre et son déploiement, les constats d'échecs se sont succédé : d'abord il y eut la condamnation de Thierry de Roucy et son renvoi de l'état clérical, puis la dissolution de la fraternité sacerdotale Molokai, enfin celle des Servantes de la Présence de Dieu, qui regroupaient respectivement les prêtres et les consacrées de l'œuvre.

En 2020, l'association privée de fidèles *Points-Cœur* a voté elle-même sa dissolution en Assemblée générale, ce dont l'autorité ecclésiale a été informée a posteriori. Par conséquence, les associations canoniques n'existant plus, subsiste seule l'association civile *Points-Cœur* qui est devenue dès lors une ONG indépendante sur laquelle l'Eglise n'a plus aucun pouvoir ni de suivi, ni de contrôle.

Monseigneur Dominique Rey, évêque accompagnateur de *Points-Cœur*, ainsi que les autorités romaines et les différents responsables religieux qui avaient pour rôle de suivre *Points-Cœur*, ont relevé et souligné de graves dysfonctionnements, un certain nombre de dérives et un manque de transparence ecclésiale profond qui nécessitaient un long travail de refondation et de réformes qui n'a pas abouti.

Ils attirent l'attention sur le risque de voir ces structures perdurer sous d'autres formes, en d'autres lieux, se dérobant ainsi au travail de refondation et de réformes qui leur était demandé.

Le Père Jean-Noël Dol, vicaire-général du diocèse de Fréjus-Toulon, ancien délégué auprès de l'œuvre *Points-Cœur*, se tient à la disposition de ceux qui souhaiteraient de plus amples informations.